

Recueil  
de fiches compétences

# Certificat d'Aptitude Professionnelle agricole

“Agricultures  
des régions chaudes”



Photo couverture : Photothèque MAAF – Établissements de l'enseignement agricole  
Source : Établissements de l'enseignement agricole

Recueil de fiches compétences  
Certificat d'aptitude professionnelle  
agricole  
spécialité  
"Agricultures des régions chaudes"

# Sommaire



*Ce document est destiné aux équipes pédagogiques qui mettent en œuvre un CAP agricole spécialité Agricultures des régions chaudes. Il réunit les fiches compétences relatives aux emplois d'ouvriers agricoles.*

<b>Présentation du CAP agricole</b> .....	p 3
<b>Compétences</b> .....	p 4
<b>Annexes</b> .....	p 25

**Présentation du  
CAP agricole  
spécialité  
Agricultures des  
régions chaudes**

Le CAP agricole est un diplôme professionnel de niveau V qui peut être obtenu par la voie scolaire, par la voie de l'apprentissage et par la voie de la formation professionnelle continue. Il peut également être obtenu par la voie de la VAE.

Il fait partie des diplômes qui ont été rénovés afin de répondre à un triple objectif :

- adapter le référentiel aux évolutions des emplois du secteur et à celles du travail.
- confirmer la double finalité de professionnalisation et d'éducation du diplôme.
- faciliter la validation des acquis de l'expérience.

Le référentiel de diplôme du CAP agricole comporte 3 parties :

- le référentiel professionnel qui fournit des informations sur les emplois visés par le diplôme et leur contexte, présente la fiche descriptive d'activités (FDA) et la liste des situations professionnelles significatives organisées en champs de compétences.
- le référentiel de certification qui comprend la liste des capacités attestées par le diplôme et les modalités d'évaluation permettant la délivrance du diplôme.
- le référentiel de formation : présentation générale, architecture de la formation et modules de formation.

Le recueil de fiches compétences est associé au référentiel de diplôme. Ces fiches ont été produites pour le référentiel professionnel et permettent de donner des informations sur les champs de compétences et les situations professionnelles significatives (SPS). Le référentiel du diplôme et ce recueil sont les outils de référence des formateurs qui doivent en prendre connaissance quel que soit leur domaine d'intervention.

Comme dans le cas des autres diplômes du MAAF, le référentiel du CAP agricole spécialité "Agricultures des régions chaudes", le recueil de fiches compétences et les textes réglementaires associés sont téléchargeables sur le site internet de l'enseignement agricole, dans la rubrique Diplômes et référentiels, à l'adresse suivante :

<http://www.chlorofil.fr/capa>

## Partie 2 : Compétences

*Cette partie reprend le tableau des situations professionnelles significatives (SPS) organisées en champs de compétences du référentiel professionnel du CAP agricole « agricultures des régions chaudes » de l'agriculture et présente sous forme de fiches un ensemble d'informations relatives au travail recueillies auprès de professionnels au cours d'entretiens approfondis<sup>1</sup>.*

La compétence est une combinatoire de ressources – connaissances, savoir-faire, comportements...<sup>2</sup> – que mobilise un individu pour répondre de façon pertinente à une situation de travail donnée. Cette compétence est située : elle ne peut s'exprimer qu'en situation de travail.

L'analyse du travail conduite auprès de professionnels (employeurs et salariés titulaires des emplois) permet en premier lieu de repérer des situations professionnelles significatives (SPS), c'est-à-dire des situations reconnues comme particulièrement révélatrices de la compétence dans les emplois visés par le diplôme. Elle permet également d'identifier les ressources sur lesquelles s'appuient les professionnels pour exercer avec compétence leurs activités.

Les informations ainsi recueillies sont classées et regroupées en ensembles homogènes par les ressources mobilisées et aux finalités du travail : les champs de compétences. Chaque champ, qui correspond à une classe de situations, fait l'objet d'une fiche, toujours structurée sur le même modèle. Y sont précisés :

- des éléments de contexte du travail : finalité du travail, responsabilité et autonomie du titulaire de l'emploi, environnement de travail, indicateurs de réussite
- les ressources à mobiliser pour réaliser avec compétence le travail : savoir-faire, savoirs identifiés par les professionnels, savoir-faire consolidés par l'expérience, comportements professionnels.

Les situations et les ressources décrites dans les fiches compétences ne constituent pas une liste exhaustive et peuvent être adaptées au contexte local de l'emploi. Ne sont retenues que celles qu'il paraît indispensable de maîtriser pour exercer le métier dans une majorité de configurations d'emplois : les situations professionnelles significatives (SPS).

Les fiches compétences permettent d'appréhender de manière globale la nature des emplois et des activités des futurs diplômés. Elles orientent le travail des équipes enseignantes pour l'élaboration de situations de formation et d'évaluation, tout particulièrement pour les évaluations en situation professionnelle. Elles peuvent être utilisées comme support de discussion avec les maîtres de stage ou d'apprentissage, au moment où se négocient avec ces derniers les objectifs des périodes en milieu professionnel. Elles servent également de référence pour la validation des acquis de l'expérience.

La définition des différentes rubriques de ces fiches ainsi que des exemples figurent en annexe.

Remarque : Les fiches compétences concernent la description de situations professionnelles maîtrisées par des professionnels confirmés. Les équipes tiendront compte dans la préparation des évaluations que les capacités attestées par le diplôme ne visent pas ce niveau de maîtrise mais celui nécessaire à l'insertion dans l'emploi.

---

1. Les fiches compétences sont réalisées lors de la phase d'ingénierie du référentiel professionnel du diplôme, par des délégués régionaux à l'ingénierie de formation (DRIF) des DRAAF-SRFD.

2. L'analyse du travail réalisée ne retient que les « ressources » qui peuvent être développées par la formation ou par l'expérience : n'y figurent ni les aptitudes ni les qualités personnelles.

## **Champs de compétences et situations professionnelles significatives du CAP agricole spécialité Agricultures des régions chaudes**

Les SPS sont repérées lors de l'analyse du travail menée auprès des professionnels, titulaires des emplois et supérieurs hiérarchiques. Parmi les critères utilisés pour leur détermination figurent la complexité, la dimension critique ou encore la fréquence. Des aspects prospectifs relatifs à l'emploi visé, des nécessités politiques ou réglementaires ainsi que des visées stratégiques, sociales ou éducatives, peuvent également être prises en compte.

Les SPS sont identifiées à l'aide d'un ensemble de questions telles que :

- Quelles situations de travail vous paraissent les plus difficiles à maîtriser ?
- Quelles situations de travail ne confieriez-vous pas à un débutant ?
- Si vous deviez choisir un remplaçant, dans quelle(s) situation(s) de travail le placeriez-vous pour vérifier qu'il est compétent ?

Par nature, ces SPS sont en nombre réduit. La personne qui les maîtrise peut mobiliser les mêmes ressources pour réaliser toutes les activités correspondant à l'emploi visé.

Les tableaux suivants présentent les situations professionnelles significatives de la compétence d'un ouvrier agricole, c'est-à-dire les situations qui mettent en jeu les compétences-clés de l'emploi type ciblé par le diplôme. Par nature, elles sont donc en nombre réduit.

Chaque champ de compétences fait l'objet d'une fiche descriptive, détaillée dans les pages suivantes, en fonction des secteurs de production concernés.

- 1. Fiches compétences communes à toutes les productions ..... p 6**
- 2. Fiches compétences du secteur des productions animales ..... p 10**
- 3. Fiches compétences du secteur des productions végétales ..... p 14**
- 4. Fiches compétences des productions ou activités supports d'UCARE ..... p 17**

## 1. Fiches compétences communes à toutes les productions

### Champs de compétences communs à tous les systèmes de production, animale ou végétale

Champs de compétences	SPS	Finalités
Organisation du travail	Organisation rationnelle des tâches à effectuer Adaptation de son intervention en situation imprévue	Rationaliser son travail et réagir en situation imprévue
Conduite des matériels et entretien des installations	Conduite du matériel Entretien des matériels et des installations	Maintenir la fonctionnalité des engins, des matériels, des bâtiments et équipements par un entretien et une utilisation optimale
Communication en situation professionnelle	Enregistrement des données Signalement des anomalies	Fournir des informations utiles à la prise de décision, à la traçabilité et à l'organisation du travail

Chaque champ de compétences fait l'objet d'une fiche descriptive, détaillée dans les pages suivantes.

<b>Organisation du travail</b>	
<b>Situations professionnelles significatives</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Organisation rationnelle des tâches à effectuer</li> <li>- Adaptation de son intervention en situation imprévue</li> </ul>
<b>Finalité</b> : Rationnaliser son travail et réagir en situation imprévue.	
<b>Responsabilité / autonomie</b> : Le salarié agricole travaille sous la responsabilité d'un supérieur hiérarchique.	
<b>Environnement de travail</b> : Le salarié agricole doit faire preuve d'un sens de l'observation des conditions de réalisation des diverses productions et de l'utilisation des divers matériels et équipements. La permanence sur les lieux de production confère une position privilégiée pour percevoir les problèmes qui méritent le plus souvent une réponse rapide. La capacité à rendre compte des activités d'une manière claire et concise est très importante. Dans l'exécution des tâches, il doit respecter les réglementations en vigueur, et être capable d'anticiper, par exemple les risques possibles, les matériels nécessaires, les niveaux de productions... et de s'adapter à des aléas climatiques ou autres que son responsable ne peut prévoir.	
<b>Indicateurs de réussite</b> : Respect et compréhension des consignes Organisation rationnelle des différentes tâches à effectuer Réaction à une situation imprévue et adaptation au mode de conduite en fonction d'un aléa ...	
<i>Les rubriques suivantes présentent les « ressources » : savoirs, savoir-faire et comportements mobilisés par le titulaire de l'emploi dans les situations professionnelles de référence.</i> <i>Remarque : certaines de ces ressources peuvent également être mobilisées dans des situations qui relèvent d'autres champs de compétences. On les retrouvera alors également dans les fiches correspondantes car chacune de ces fiches doit pouvoir être lue indépendamment des autres.</i>	
<b>Savoir-faire</b>	<b>Savoirs identifiés par les professionnels</b>
Organiser rationnellement les différentes tâches à effectuer Prévenir et intervenir si nécessaire ...	Vocabulaire technique lié à l'activité professionnelle Connaissances des risques et de la réglementation pour la sécurité et la santé de l'homme Connaissances de base des différentes tâches Risques spécifiques liés à l'utilisation de certains matériels ...
<b>Savoir-faire consolidés par l'expérience</b>	<b>Comportements professionnels</b>
Adapter l'organisation en fonction d'une situation plus ou moins complexe Suspendre le travail en cas de nécessité Réagir à une situation imprévue ...	Respecter de l'organisation prescrite Terminer les tâches en respectant les consignes données Avoir le sens de l'observation (pas de tête en l'air) Respecter les « gestes et postures » Faire preuve de rigueur dans l'exécution des tâches ...

## Conduite des matériels et entretien des installations

### Situations professionnelles significatives

- Conduite du matériel
- Entretien des matériels et des installations

**Finalité** : Optimiser l'utilisation du matériel et des locaux et les maintenir en bon état

### Responsabilité / autonomie :

Le salarié agricole travaille sous la responsabilité d'un supérieur hiérarchique. Il utilise les matériels et installations, seul et doit respecter les règles d'usage et de sécurité

### Environnement de travail :

Le salarié agricole doit faire preuve d'un sens de l'observation des conditions de réalisation des diverses productions et de l'utilisation des divers matériels et équipements.

Sa permanence sur les lieux de production lui confère une position privilégiée pour percevoir les problèmes qui méritent le plus souvent une réponse rapide. Sa capacité à rendre compte d'un aléa et des activités d'une manière claire est très importante.

Dans l'exécution des tâches, il doit bien sûr respecter les réglementations en vigueur, mais aussi être capable d'anticiper, par exemple les risques possibles, les matériels nécessaires, les niveaux de productions... et de s'adapter à des aléas (climatiques ou autres) que son responsable ne peut prévoir.

### Indicateurs de réussite :

Organisation rationnelle des différentes tâches à effectuer

Réalisation d'opérations d'entretiens et de maintenance de premier niveau des équipements et du bâti

Réaction à une situation imprévue

...

*Les rubriques suivantes présentent les « ressources » : savoirs, savoir-faire et comportements mobilisés par le titulaire de l'emploi dans les situations professionnelles de référence.*

*Remarque : certaines de ces ressources peuvent également être mobilisées dans des situations qui relèvent d'autres champs de compétences. On les retrouvera alors également dans les fiches correspondantes car chacune de ces fiches doit pouvoir être lue indépendamment des autres.*

### Savoir-faire

Utiliser les équipements de protection individuelle (EPI)

Assurer l'entretien courant du matériel et du bâti (être bricoleur) et changer les consommables

Savoir lire et comprendre une notice technique

Appliquer des normes d'hygiène et de sécurité

Identifier les risques liés à l'activité et en tenir compte dans la préparation et la réalisation du travail

Interrompre le travail en cas d'anomalie

Nettoyer, vérifier, ranger les différents équipements, matériels et produits

...

### Savoirs identifiés par les professionnels

Connaissance des réglages et de la conduite des matériels

Connaissances des interventions d'entretien des équipements et du bâti : vidange, changement de filtre, bases de la soudure (arc, autogène, mig, mag...), base en électricité, petite plomberie...

### Savoir-faire consolidés par l'expérience

Adapter son intervention à la situation présente

Suspendre le travail en cas de nécessité

Respecter le temps global nécessaire pour chaque opération

...

### Comportements professionnels

Terminer les tâches en respectant les consignes données

Avoir le sens de l'observation (pas de tête en l'air)

Avoir le sens de l'organisation

Faire preuve de rigueur dans l'exécution des tâches

Respecter les « gestes et postures » pour prévenir les problèmes de santé

...

## Communication en situation professionnelle

### Situations professionnelles significatives

- Enregistrement des données
- Signalement des anomalies

**Finalité :** Fournir des informations utiles à la prise de décision, à la traçabilité et à l'organisation du travail.

### Responsabilité / autonomie :

Le salarié agricole travaille sous la responsabilité d'un supérieur hiérarchique.

### Environnement de travail :

Le salarié agricole doit faire preuve d'un sens de l'observation, d'écoute et de discrétion dans la réalisation des diverses activités qui lui sont confiées.

La permanence sur les lieux de production confère une position privilégiée pour percevoir les problèmes qui méritent le plus souvent une réponse rapide. Dans le cadre d'un travail d'équipe, il organise rationnellement les différentes interventions qu'il à effectuer et rend compte à son supérieur du déroulement de toutes ses activités.

Dans l'exécution des tâches, il doit respecter les réglementations en vigueur, et être capable d'anticiper, par exemple les risques possibles, les matériels nécessaires, les niveaux de productions... et de s'adapter à des aléas climatiques ou autres que son responsable ne peut prévoir.

### Indicateurs de réussite :

Qualité relationnelle avec l'ensemble des acteurs

Qualité de la communication avec l'ensemble des acteurs

Capacité à rendre compte de son travail

Capacité à travailler en équipe

...

*Les rubriques suivantes présentent les « ressources » : savoirs, savoir-faire et comportements mobilisés par le titulaire de l'emploi dans les situations professionnelles de référence.*

*Remarque : certaines de ces ressources peuvent également être mobilisées dans des situations qui relèvent d'autres champs de compétences. On les retrouvera alors également dans les fiches correspondantes car chacune de ces fiches doit pouvoir être lue indépendamment des autres.*

### Savoir-faire

Comprendre des consignes orales ou transcrites sur différents types de supports

Savoir rendre compte, s'exprimer oralement et à l'écrit de façon claire

Partager ses réflexions, demander des explications

Prendre des notes pour ne pas perdre d'informations

...

### Savoirs identifiés par les professionnels

Place de l'entreprise dans la filière

Bases d'usage des TIC

...

### Savoir-faire consolidés par l'expérience

Adapter son intervention en fonction d'une situation plus ou moins complexe

Communiquer et argumenter sur son activité

...

### Comportements professionnels

Respecter l'organisation prescrite, respecter les horaires et le rythme de travail, les règles

Avoir le sens de l'organisation

Avoir un esprit d'équipe

Faire preuve de politesse et amabilité

## 2. Fiches compétences du secteur des productions animales

<b>Travaux d'une production animale</b>	
<b>Situations professionnelles significatives</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Alimentation des animaux</li> <li>- Surveillance et soins des animaux</li> <li>- Récolte et stockage des produits de l'élevage</li> <li>- Suivi de la reproduction</li> <li>- Déplacement à cheval dans l'exploitation (Nouvelle-Calédonie, Guyane)</li> </ul>
<b>Finalité</b> : Assurer une production conforme aux objectifs de l'exploitation, conforme aux principes de durabilité et de respect du bien-être animal	
<b>Responsabilité / autonomie</b> : Le salarié agricole travaille sous la responsabilité d'un supérieur hiérarchique.	
<b>Environnement de travail</b> : Le salarié agricole travaille au contact des animaux d'élevage. Il doit faire preuve d'un sens de l'observation des conditions de réalisation des diverses activités et de l'utilisation des divers matériels et équipements. Sa permanence sur les lieux de production lui confère une position privilégiée pour percevoir les problèmes qui méritent le plus souvent une réponse rapide. Sa capacité à rendre compte d'un aléa et des activités d'une manière claire est très importante. Dans l'exécution des tâches, il doit respecter les animaux, le bien-être animal, les réglementations en vigueur, mais aussi être capable d'observation et de s'adapter rapidement à l'imprévisibilité du comportement animal.	
<b>Indicateurs de réussite</b> : Respect de la chronologie des opérations visant à la conduite des animaux Respect de la réglementation et des normes d'hygiène et de sécurité Rigueur dans la distribution des rations alimentaires Rigueur et qualité des observations et de la surveillance des animaux ...	
<i>Les rubriques suivantes présentent les « ressources » : savoirs, savoir-faire et comportements mobilisés par le titulaire de l'emploi dans les situations professionnelles de référence.</i> <i>Remarque : certaines de ces ressources peuvent également être mobilisées dans des situations qui relèvent d'autres champs de compétences. On les retrouvera alors également dans les fiches correspondantes car chacune de ces fiches doit pouvoir être lue indépendamment des autres.</i>	
<b>Savoir-faire</b>	<b>Savoirs identifiés par les professionnels</b>
Utiliser les équipements de protection individuelle (EPI) Observer l'état et le comportement des animaux Apprécier l'état des aliments stockés Distribuer manuellement ou mécaniquement l'aliment, les fourrages et les compléments alimentaires Prévenir et intervenir si nécessaire Repérer et signaler les anomalies en fonction de leur gravité Observer l'état et le comportement des animaux Manipuler les animaux (préhension, contention...) Se déplacer à cheval pour rassembler, conduire, contenir un animal ou un troupeau (Nouvelle Calédonie, Guyane) Participation à l'identification, pesée, prophylaxie, castration, taille d'onglons, coupage de queue, écornage... d'un animal ou d'un groupe d'animaux ...	Vocabulaire technique lié à l'activité professionnelle Connaissances des risques professionnels et de la réglementation pour la sécurité et la santé de l'homme Lire des étiquettes d'aliments Connaissance des opérations préventives et curatives du programme sanitaire de l'exploitation Calcul de quantités, proportions, en poids et en volume Connaissances en zootechnie, anatomie, physiologie, pathologie Connaissances des règles sur le transport des animaux Connaissances de la monte et de l'entretien des équidés.(Nouvelle-Calédonie, Guyane) ...

<b>Savoir-faire consolidés par l'expérience</b>	<b>Comportements professionnels</b>
Adapter l'organisation en fonction d'une situation plus ou moins complexe Identifier l'origine d'un comportement animal anormal Participation à l'intervention lors de la mise bas, dispense des premiers soins aux nouveaux nés Suspendre le travail en cas de nécessité Réaction à une situation imprévue ...	Respecter de l'organisation prescrite Terminer les tâches en respectant les consignes données Avoir le sens de l'observation Etre à l'aise avec les animaux Respecter les «gestes et postures» Faire preuve de rigueur dans l'exécution des tâches ...

<b>Mise en œuvre des travaux d'une production végétale pour l'alimentation animaux</b>	
<b>Situations professionnelles significatives</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Implantation des productions</li> <li>- Protection des cultures</li> <li>- Récolte et conditionnement des produits</li> <li>- Stockage et conservation des produits</li> <li>- Gestion des pâturages et utilisation des parcours</li> </ul>
<b>Finalité</b> : Assurer de bonnes conditions de développement des cultures pour l'alimentation des animaux	
<b>Responsabilité / autonomie</b> : Le salarié agricole travaille sous la responsabilité d'un supérieur hiérarchique.	
<b>Environnement de travail</b> : Le salarié assure des activités liées à la conduite d'une ou plusieurs productions végétales pour l'alimentation des animaux. Il est en capacité d'utiliser les différents équipements nécessaires aux travaux des cultures et des récoltes. Sa permanence sur les lieux de production lui confère une position privilégiée pour percevoir les problèmes qui méritent le plus souvent une réponse rapide. Sa capacité à rendre compte d'un aléa et des activités d'une manière claire est très importante. Dans l'exécution des tâches, il doit bien sûr respecter les réglementations en vigueur, mais aussi être capable d'anticiper, par exemple les risques possibles, les matériels nécessaires, les niveaux de productions... et de s'adapter à des aléas (climatiques ou autres) que son responsable ne peut prévoir.	
<b>Indicateurs de réussite</b> : Respect de la chronologie des opérations visant à la conduite des productions végétales Respect de la réglementation dans le cadre de la protection des cultures Rigueur dans l'implantation, la récolte et le conditionnement des produits Rigueur et qualité des observations et de la surveillance des végétaux...	
<i>Les rubriques suivantes présentent les « ressources » : savoirs, savoir-faire et comportements mobilisés par le titulaire de l'emploi dans les situations professionnelles de référence.</i> <i>Remarque : certaines de ces ressources peuvent également être mobilisées dans des situations qui relèvent d'autres champs de compétences. On les retrouvera alors également dans les fiches correspondantes car chacune de ces fiches doit pouvoir être lue indépendamment des autres.</i>	
<b>Savoir-faire</b>	<b>Savoirs identifiés par les professionnels</b>
Utiliser les équipements de protection individuelle (EPI) Effectuer les opérations des préparations des semences, plants, sol... Participer à des opérations de fertilisation, d'amendements et de traitements phytopharmaceutiques Observer l'état et le comportement des végétaux Participer à la récolte et au conditionnement des produits Participer au stockage et à la conservation des produits Apprécier l'état des produits récoltés Prévenir et intervenir si nécessaire Repérer et signaler les anomalies en fonction de leur gravité Utiliser et entretenir les équipements et matériels de préparation et de récoltes des produits...	Vocabulaire technique lié à l'activité professionnelle Connaissances des risques professionnels et de la réglementation pour la sécurité et la santé Connaissances des opérations d'entretien et de première maintenance des matériels Calcul de quantités, proportions, en poids et en volume (dosage des bouillies, densité de plantation...) Lire des étiquettes de produits phytopharmaceutiques et de fertilisation Connaissances en biologie, pédologie ...
<b>Savoir-faire consolidés par l'expérience</b>	<b>Comportements professionnels</b>
Adapter l'organisation en fonction d'une situation	Respecter de l'organisation prescrite

<p>plus ou moins complexe</p> <p>Participer à l'identification des maladies courantes sur parcelles</p> <p>Suspendre le travail en cas de nécessité</p> <p>Réaction à une situation imprévue</p> <p>Effectuer les opérations de fertilisations, et de traitements phytopharmaceutiques</p>	<p>Terminer les tâches en respectant les consignes données</p> <p>Avoir le sens de l'observation</p> <p>Respecter les «gestes et postures»</p> <p>Faire preuve de rigueur dans l'exécution des tâches</p> <p>...</p>
--	--

### 3. Fiches compétences du secteur des productions végétales

<b>Mise en œuvre des opérations liées aux productions végétales (dont horticole)</b>	
<b>Situations professionnelles significatives</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Implantation des produits</li> <li>- Protection des cultures</li> <li>- Récolte et conditionnement des produits</li> <li>- Stockage et conservation des produits</li> </ul>
<b>Finalité :</b> Assurer de bonnes conditions de production et de récolte des végétaux	
<b>Responsabilité / autonomie :</b> Le salarié agricole travaille sous la responsabilité d'un supérieur hiérarchique	
<p><b>Environnement de travail :</b></p> <p>Le salarié qualifié en productions végétales/horticoles assure des activités liées à la conduite d'une ou plusieurs productions végétales. Il est en capacité d'utiliser les différents équipements nécessaires aux travaux de culture et de récolte</p> <p>Sa permanence sur les lieux de production lui confère une position privilégiée pour percevoir les problèmes qui méritent le plus souvent une réponse rapide. Sa capacité à rendre compte d'un aléa et des activités d'une manière claire est très importante.</p> <p>Dans l'exécution des tâches, il doit bien sûr respecter les réglementations en vigueur, mais aussi être capable d'anticiper, par exemple les risques possibles, les matériels nécessaires, les niveaux de productions... et de s'adapter à des aléas (climatiques ou autres) que son responsable ne peut prévoir.</p>	
<p><b>Indicateurs de réussite :</b></p> <p>Respect de la chronologie des opérations visant à la conduite des végétaux</p> <p>Respect de la réglementation dans le cadre de la protection des cultures</p> <p>Rigueur dans l'implantation, la récolte et le conditionnement des produits</p> <p>Rigueur et qualité des observations et de la surveillance des végétaux...</p>	
<p><i>Les rubriques suivantes présentent les « ressources » : savoirs, savoir-faire et comportements mobilisés par le titulaire de l'emploi dans les situations professionnelles de référence.</i></p> <p><i>Remarque : certaines de ces ressources peuvent également être mobilisées dans des situations qui relèvent d'autres champs de compétences. On les retrouvera alors également dans les fiches correspondantes car chacune de ces fiches doit pouvoir être lue indépendamment des autres.</i></p>	
<b>Savoir-faire</b>	<b>Savoirs identifiés par les professionnels</b>
Utiliser les équipements de protection individuelle (EPI) Lire des étiquettes de produits phytopharmaceutiques et de fertilisation Effectuer les opérations des préparations des semences, plants, sol... Participer aux opérations de fertilisation, d'amendements et de traitements phytopharmaceutiques Observer l'état et le comportement des végétaux Participer à la récolte et au conditionnement des produits Participer au stockage et à la conservation au conditionnement des produits Apprécier l'état des produits récoltés Repérer et signaler les anomalies en fonction de leur gravité	Vocabulaire technique lié à l'activité en production végétale et horticole Connaissances des risques professionnels et de la réglementation pour la sécurité et la santé de l'homme Connaissances des opérations d'entretien et de première maintenance des matériels Calcul de quantités, proportions, en poids et en volume (dosage des bouillies, densité de plantation...) Connaissances en biologie, pédologie ...

Utiliser et entretenir les équipements et matériels de préparation et de récoltes des produits Participer à l'arrachage manuel ou mécanisé des végétaux...	
<b>Savoir-faire consolidés par l'expérience</b>	<b>Comportements professionnels</b>
Adapter l'organisation du travail à d'une situation plus ou moins complexe Participer à l'identification des maladies courantes sur parcelles Suspendre le travail en cas de nécessité Réagir à une situation imprévue Effectuer les opérations de fertilisations, et de traitements phytopharmaceutiques Procéder à l'installation de moyens de lutte intégrée ...	Respecter l'organisation prescrite Terminer les tâches en respectant les consignes données Avoir le sens de l'observation Respecter les «gestes et postures» Faire preuve de rigueur dans l'exécution des tâches

<b>Mise en œuvre et entretien des équipements et matériels d'irrigation</b>	
<b>Situations professionnelles significatives</b>	- Installation, utilisation et contrôle des équipements d'irrigation - Manipulation des systèmes d'ombrage et d'aération
<b>Finalité</b> : Assurer l'installation et l'usage des équipements pour répondre aux besoins des productions	
<b>Responsabilité / autonomie</b> : Le salarié agricole travaille sous la responsabilité d'un supérieur hiérarchique	
<b>Environnement de travail</b> : Le salarié assure des activités liées à la conduite d'une ou plusieurs productions végétales/horticoles. Il est en capacité d'utiliser et d'entretenir les différents équipements et matériels d'irrigation nécessaires aux travaux de culture et de récolte	
<b>Indicateurs de réussite</b> : Rigueur dans la manipulation des systèmes d'irrigation, d'ombrage et d'aération Rigueur dans l'entretien des matériels d'irrigation Respect des consignes et des procédures internes Capacité à rendre compte de son travail ...	
<i>Les rubriques suivantes présentent les « ressources » : savoirs, savoir-faire et comportements mobilisés par le titulaire de l'emploi dans les situations professionnelles de référence.</i> <i>Remarque : certaines de ces ressources peuvent également être mobilisées dans des situations qui relèvent d'autres champs de compétences. On les retrouvera alors également dans les fiches correspondantes car chacune de ces fiches doit pouvoir être lue indépendamment des autres.</i>	
<b>Savoir-faire</b>	<b>Savoirs identifiés par les professionnels</b>
Participer aux opérations d'installation des équipements d'irrigation, d'ombrage et d'aération Participer à l'utilisation des équipements d'irrigation, d'ombrage et d'aération Participer aux opérations d'entretien des équipements d'irrigation, d'ombrage et d'aération Observer l'état et le comportement des végétaux Repérer, signaler des anomalies sur un système d'irrigation, d'ombrage et d'aération Prévenir et intervenir si nécessaire ...	Vocabulaire technique lié à l'activité professionnelle Connaissances des risques professionnels et de la réglementation pour la sécurité et la santé de l'homme Connaissances des opérations d'entretien et de première maintenance des matériels Calculs simples de quantités, proportions, en volume Connaissances simples en mécanique ...
<b>Savoir-faire consolidés par l'expérience</b>	<b>Comportements professionnels</b>
Adapter le travail en fonction d'une situation plus ou moins complexe Participer à l'identification des maladies courantes sur parcelles Suspendre le travail en cas de nécessité Réagir à une situation imprévue Effectuer les opérations de fertilisations Procéder à l'installation et l'entretien de systèmes simples d'irrigation, d'ombrage et d'aération ...	Respecter de l'organisation prescrite Finition de la tâche en respect des consignes données Avoir le sens de l'observation Respecter les «gestes et postures» Faire preuve de rigueur dans l'exécution des tâches ...

## 4. Fiches compétences des productions ou activités supports des MIP

<b>Productions aquacoles</b>	
<b>Mise en œuvre des opérations liées aux productions aquacoles</b>	
<b>Situations professionnelles significatives</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mise en place des élevages</li> <li>- Distribution de l'alimentation</li> <li>- Récolte, pêche</li> <li>- Entretien des espaces de production</li> </ul>
<b>Finalité</b> : Assurer de bonnes conditions de développement de l'élevage piscicole	
<b>Responsabilité / autonomie</b> : Le salarié agricole travaille sous la responsabilité d'un supérieur hiérarchique.	
<b>Environnement de travail</b> : Le salarié en productions aquacoles assure des activités liées à la conduite d'une ou plusieurs productions aquacoles : poissons, de coquillages, de crustacés, .... Il assure l'entretien des abords et de l'outil de production. Il est en capacité d'utiliser les différents équipements nécessaires aux travaux de production, de récolte, de transformation et de commercialisation. Sa permanence sur les lieux de production lui confère une position privilégiée pour percevoir les problèmes qui méritent le plus souvent une réponse rapide. Sa capacité à rendre compte d'un aléa et des activités d'une manière claire est très importante. Dans l'exécution des tâches, il doit bien sûr respecter les réglementations en vigueur, mais aussi être capable d'anticiper, par exemple les risques possibles, les matériels nécessaires, les niveaux de productions... et de s'adapter à des aléas (climatiques ou autres) que son responsable ne peut prévoir.	
<b>Indicateurs de réussite</b> : Respect de la chronologie des opérations visant à la conduite des animaux Respect de la réglementation et des normes d'hygiène et de sécurité Rigueur dans la distribution des rations alimentaires Rigueur et qualité des observations et de la surveillance des animaux...	
<i>Les rubriques suivantes présentent les « ressources » : savoirs, savoir-faire et comportements mobilisés par le titulaire de l'emploi dans les situations professionnelles de référence.</i> <i>Remarque : certaines de ces ressources peuvent également être mobilisées dans des situations qui relèvent d'autres champs de compétences. On les retrouvera alors également dans les fiches correspondantes car chacune de ces fiches doit pouvoir être lue indépendamment des autres.</i>	
<b>Savoir-faire</b>	<b>Savoirs identifiés par les professionnels</b>
Utiliser les équipements de protection individuelle (EPI) Observer l'état et le comportement des animaux Apprécier l'état des aliments stockés Participation à l'identification et au suivi des élevages (tri, comptage, échantillonnage) Distribuer manuellement ou mécaniquement l'aliment, et les compléments alimentaires Prévenir et intervenir en situation problème, si nécessaire Repérer et signaler les anomalies en fonction de leur gravité Observer l'état et le comportement des animaux Manipuler les animaux (filet, nasse...)	Vocabulaire technique lié à l'activité professionnelle Connaissances des risques professionnels et de la réglementation pour la sécurité et la santé de l'homme Lire des étiquettes d'aliments Connaissance des opérations préventives et curatives du programme sanitaire de l'exploitation Calcul de quantités, proportions, en poids et en volume Connaissances en zootechnie, anatomie, physiologie, pathologie Connaissances des opérations de prélèvement des animaux ....

<b>Savoir-faire consolidés par l'expérience</b>	<b>Comportements professionnels</b>
Adapter l'organisation en fonction d'une situation plus ou moins complexe Identifier l'origine d'un comportement animal anormal Participation à l'enregistrement de certains paramètres (taille, poids sexe, Ph de l'eau, oxygénation,...) Suspendre le travail en cas de nécessité Réaction à une situation imprévue... ...	Respecter de l'organisation prescrite Finition de la tâche en respect des consignes données Avoir le sens de l'observation Etre à l'aise avec les animaux Respecter les «gestes et postures» pour préserver sa santé Faire preuve de rigueur dans l'exécution des tâches ...

<b>Productions aquacoles</b>	
<b>Utilisation et entretien des équipements et matériels spécifiques</b>	
<b>Situations professionnelles significatives</b>	- Conduite du matériel - Entretien des matériels et des installations
<b>Finalité :</b> Optimiser l'utilisation du parc de matériel et le maintenir en état de fonctionnement	
<b>Responsabilité / autonomie :</b> Le salarié agricole travaille sous la responsabilité d'un supérieur hiérarchique.	
<b>Environnement de travail :</b> L'activité de cet emploi s'exerce dans des entreprises productrices de poissons, de coquillages, de crustacés, ... Le salarié qualifié en productions aquacoles assure des activités liées à la conduite d'une ou plusieurs productions aquacoles. Il assure l'entretien de l'outil de production et de ses abords. Il est en capacité d'utiliser les différents équipements nécessaires aux travaux de production, de récolte, de transformation et de commercialisation. Le salarié agricole doit faire preuve d'un sens de l'observation des conditions de réalisation des diverses productions et de l'utilisation des divers matériels et équipements.	
<b>Indicateurs de réussite :</b> Respect de la réglementation et des normes d'hygiène et de sécurité Respect de la chronologie des visant à la conduite du matériel Respect de la chronologie des opérations visant l'entretien des équipements et installations Rigueur et qualité des observations ...	
<i>Les rubriques suivantes présentent les « ressources » : savoirs, savoir-faire et comportements mobilisés par le titulaire de l'emploi dans les situations professionnelles de référence.</i> <i>Remarque : certaines de ces ressources peuvent également être mobilisées dans des situations qui relèvent d'autres champs de compétences. On les retrouvera alors également dans les fiches correspondantes car chacune de ces fiches doit pouvoir être lue indépendamment des autres.</i>	
<b>Savoir-faire</b>	<b>Savoirs identifiés par les professionnels</b>
Utiliser les équipements de protection individuelle (EPI) Piloter les embarcations et équipements nécessaires à la production Assurer l'entretien courant du matériel et des installations et changer les consommables Appliquer les normes d'hygiène individuelle, des matériels et des locaux Interrompre le travail en cas d'anomalie Prévenir et intervenir si nécessaire Nettoyer, vérifier, les différents équipements, matériels et produits (corps-morts, pompe, filtres, carburants, lubrifiants...) Calculer des quantités, proportions, en poids et en volume ...	Vocabulaire technique lié à l'activité professionnelle Lire et comprendre une notice technique Connaissances des risques professionnels et de la réglementation pour la sécurité et la santé de l'homme Connaissances des interventions d'entretien des équipements et du bâti : vidange, changement de filtre, bases de la soudure (arc, autogène, mig, mag...), base en électricité, petite plomberie... ...
<b>Savoir-faire consolidés par l'expérience</b>	<b>Comportements professionnels</b>
Adapter l'organisation en fonction d'une situation plus ou moins complexe Stocker, manipuler et évacuer les consommables et les déchets Réaliser les opérations de mise en place et de maintenance des installations de pompage, de filtration, de réparation de coques, de nasses, de filets... Suspendre le travail en cas de nécessité Réaction à une situation imprévue...	Respecter de l'organisation prescrite Terminer les tâches en respectant les consignes données Avoir le sens de l'observation Etre à l'aise avec les animaux Respecter les «gestes et postures» pour préserver sa santé Faire preuve de rigueur dans l'exécution des tâches

## Fabrication de produits alimentaires Transformation des produits de l'exploitation

### Situations professionnelles significatives

- Transformation, conditionnement, conservation et stockage des produits transformés

### Finalité :

Valoriser les produits de l'exploitation agricole

### Responsabilité / autonomie :

Le salarié agricole travaille sous la responsabilité d'un supérieur hiérarchique.

### Environnement de travail :

L'activité de cet emploi s'exerce dans des exploitations agricoles et peut s'effectuer en atelier spécialisé de transformation, avec parfois une zone à température élevée, réfrigérée, humide, ou en atmosphère contrôlée. Sa permanence sur les lieux de production lui confère une position privilégiée pour percevoir les problèmes qui méritent le plus souvent une réponse rapide. Sa capacité à rendre compte d'un aléa et des activités d'une manière claire est très importante.

Dans l'exécution des tâches, il doit bien sûr respecter les réglementations en vigueur, mais aussi être capable d'anticiper, par exemple les risques possibles, les matériels nécessaires, les niveaux de productions... et de s'adapter à des aléas (climatiques ou autres) que son responsable ne peut prévoir.

### Indicateurs de réussite :

Respect de la chronologie des opérations visant à la transformation des produits

Respect de la réglementation et des normes d'hygiène et de sécurité

Rigueur dans le respect des cahiers des charges et des normes d'hygiène et de qualité

Rigueur et qualité des observations et des process

...

*Les rubriques suivantes présentent les « ressources » : savoirs, savoir-faire et comportements mobilisés par le titulaire de l'emploi dans les situations professionnelles de référence.*

*Remarque : certaines de ces ressources peuvent également être mobilisées dans des situations qui relèvent d'autres champs de compétences. On les retrouvera alors également dans les fiches correspondantes car chacune de ces fiches doit pouvoir être lue indépendamment des autres.*

### Savoir-faire

Utiliser les équipements de protection individuelle (EPI)  
Respecter les cahiers des charges et les normes d'hygiène et de qualité  
Respecter la réglementation en vigueur  
Apprécier l'état des aliments stockés  
Participer au contrôle et au stockage de l'approvisionnement  
Préparer les produits (fruits : nettoyage, tri, parage, pelage, pesée ; viandes poissons : découpe, parage, hachage, filetage, pesée, autres produits : mélange)  
Désinfecter les outils, laboratoire et équipements individuels  
Nettoyer, ranger les matériels, laboratoire et équipements de protection individuelle (EPI)  
Prévenir et intervenir si nécessaire

...

### Savoirs identifiés par les professionnels

Vocabulaire technique lié à l'activité professionnelle  
Connaissances des risques professionnels et de la réglementation pour la sécurité et la santé de l'homme, de l'hygiène et de la qualité  
Lire des étiquettes d'approvisionnement, matières premières et des produits livrés  
Calcul de quantités, proportions, en poids et en volume

...

<b>Savoir-faire consolidés par l'expérience</b>	<b>Comportements professionnels</b>
<p>Adapter l'organisation en fonction d'une situation plus ou moins complexe</p> <p>Participer au dépeçage et découpe d'une carcasse en respect des règles HACCP</p> <p>Participer à l'enregistrement de certains paramètres (températures, étape du process)</p> <p>Surveiller les points critiques de la transformation</p> <p>Suspendre le travail en cas de nécessité</p> <p>Réaction à une situation imprévue</p>	<p>Respecter de l'organisation prescrite</p> <p>Finition de la tâche en respect des consignes données</p> <p>Avoir le sens de l'observation</p> <p>Respecter les «gestes et postures»</p> <p>Faire preuve de rigueur dans l'exécution des tâches</p> <p>...</p>

## Fabrication de produits alimentaires Vente des produits de l'exploitation

<b>Situations professionnelles significatives</b>	- Vente des produits - Expédition des produits
<b>Finalité :</b> Promouvoir et vendre des produits de l'exploitation sur un espace de vente	
<b>Responsabilité / autonomie :</b> Le salarié agricole travaille sous la responsabilité d'un supérieur hiérarchique.	
<b>Environnement de travail :</b> L'activité de cet emploi s'exerce dans des exploitations agricoles. Sa permanence sur les lieux de production lui confère une position privilégiée pour percevoir les problèmes qui méritent le plus souvent une réponse rapide. Sa capacité à rendre compte d'un aléa et des activités d'une manière claire est très importante. Dans l'exécution des tâches, il doit bien sûr respecter les réglementations en vigueur, mais aussi être capable d'anticiper, et de s'adapter à des aléas que son responsable ne peut prévoir.	
<b>Indicateurs de réussite :</b> Respect de la chronologie des opérations visant à la préparation et/ou à l'expédition d'une commande Respect de la réglementation et des normes d'hygiène et de sécurité Qualité relationnelle avec l'ensemble des acteurs Qualité de la communication avec l'ensemble des acteurs Travailler en équipe ...	
<i>Les rubriques suivantes présentent les « ressources » : savoirs, savoir-faire et comportements mobilisés par le titulaire de l'emploi dans les situations professionnelles de référence. Remarque : certaines de ces ressources peuvent également être mobilisées dans des situations qui relèvent d'autres champs de compétences. On les retrouvera alors également dans les fiches correspondantes car chacune de ces fiches doit pouvoir être lue indépendamment des autres.</i>	
<b>Savoir-faire</b>	<b>Savoirs identifiés par les professionnels</b>
Contrôler l'approvisionnement de l'espace vente et vérifier les correspondances conditionnement/étiquette Trier les produits ne correspondant pas aux caractéristiques de la commande Participer à l'étiquetage manuel ou mécanique des commandes Participer au contrôle, stockage de l'approvisionnement Effectuer le chargement des commandes Prévenir et intervenir en cas de dysfonctionnement ...	Vocabulaire technique lié à l'activité de transformation/commercialisation des produits agricoles Connaissance des produits transformés en agriculture Connaissance des différents types de présentation des produits (frais, bocal, sous vide,...) Connaissance des différents modes de commercialisation des produits de l'exploitation ...
<b>Savoir-faire consolidés par l'expérience</b>	<b>Comportements professionnels</b>
Adapter son travail en fonction d'une situation plus ou moins complexe Agencer les banques de présentation des produits Animer l'espace vente Faire preuve d'autonomie, d'initiative dans l'exécution d'une vente Réagir à une situation imprévue (manquement d'un produit...) Proposer un conseil aux clients ...	Respecter l'organisation prescrite, les horaires Faire preuve de politesse et amabilité Terminer les tâches en respectant les consignes données Avoir le sens de l'observation Respecter les « gestes et postures » Faire preuve de rigueur dans l'exécution des tâches Avoir un bon relationnel avec les clients ...

<b>Hébergement touristique et vente de produits locaux Amélioration et entretien du cadre de vie</b>	
<b>Situations professionnelles significatives</b>	Nettoyage des chambres, sanitaires, réserves et lieux d'accueil Décoration et entretien courant du cadre de vie
<b>Finalité :</b> Participer aux opérations d'entretien et de maintenance des lieux d'accueil	
<b>Responsabilité / autonomie :</b> Le salarié agricole travaille sous la responsabilité d'un supérieur hiérarchique.	
<b>Environnement de travail :</b> Cet emploi s'exerce dans des exploitations agricoles, en relation avec différents partenaires. Les activités les plus courantes sont l'accueil du client, la vente de produits d'exploitation, l'amélioration du cadre de vie (extérieur et intérieur), l'accompagnement des clients pour la découverte de sites touristiques, la participation à des animations Dans l'exécution des tâches, il doit bien sûr respecter les réglementations en vigueur, mais aussi être capable d'anticiper et de s'adapter à des aléas que son responsable ne peut prévoir.	
<b>Indicateurs de réussite :</b> Respect de la chronologie des opérations visant à l'entretien courant du cadre de vie Rigueur dans la gestion du temps Qualité du nettoyage des lieux d'accueil Respect de la réglementation et des normes d'hygiène et de sécurité Respect des consignes, des procédures internes et des procédures qualités ...	
<i>Les rubriques suivantes présentent les « ressources » : savoirs, savoir-faire et comportements mobilisés par le titulaire de l'emploi dans les situations professionnelles de référence. Remarque : certaines de ces ressources peuvent également être mobilisées dans des situations qui relèvent d'autres champs de compétences. On les retrouvera alors également dans les fiches correspondantes car chacune de ces fiches doit pouvoir être lue indépendamment des autres.</i>	
<b>Savoir-faire</b>	<b>Savoirs identifiés par les professionnels</b>
Utiliser les équipements de protection individuelle (EPI) Connaître les différentes familles de produits d'entretien et leur action Appliquer les normes d'hygiène individuelle, des matériels et des locaux Assurer l'entretien courant du matériel et changer les consommables Ranger les matériels en fin d'activité ...	Vocabulaire technique lié à l'activité professionnelle Connaissance de pratiques basiques de décoration d'intérieur (bouquets, pliage de draps,...) Connaissances des normes d'hygiène ...
<b>Savoir-faire consolidés par l'expérience</b>	<b>Comportements professionnels</b>
Adapter son travail en fonction d'une situation plus ou moins complexe Décorer les intérieurs de salles, chambres, lieux d'accueil en fonction de thématiques définies par avance Faire preuve d'autonomie, d'initiative dans l'exécution d'une décoration intérieure et extérieure Réagir à une situation imprévue (manquement d'un produit, d'un matériau...) ...	Respecter de l'organisation prescrite, les horaires Terminer les tâches en respectant les consignes données Avoir le sens du « bon goût » Respecter les « gestes et postures » Faire preuve de rigueur dans l'exécution des tâches Etre méthodique et méticuleux ...

<b>Hébergement touristique et vente de produits locaux Accueil de la clientèle dans l'exploitation</b>	
<b>Situations professionnelles significatives</b>	Accueil des personnes sur le lieu de vie et/ou de vente Tenue de registres commerciaux
<b>Finalité :</b> Participer à l'accueil de la clientèle	
<b>Responsabilité / autonomie :</b> Le salarié agricole travaille sous la responsabilité d'un supérieur hiérarchique.	
<b>Environnement de travail :</b> L'activité de cet emploi s'exerce dans des exploitations agricoles, en relation avec différents partenaires. Les activités les plus courantes sont l'accueil du client, la vente de produits d'exploitation, l'amélioration du cadre de vie (extérieur et intérieur), l'accompagnement des clients pour la découverte de sites touristiques, la participation à des animations Dans l'exécution des tâches, il doit respecter les réglementations en vigueur, mais aussi être capable d'anticiper, par exemple les risques possibles, les matériels nécessaires	
<b>Indicateurs de réussite :</b> Qualité relationnelle avec l'ensemble des acteurs Qualité de la communication avec l'ensemble des acteurs Capacité à travailler en équipe Capacité à tenir des registres administratifs ...	
<i>Les rubriques suivantes présentent les « ressources » : savoirs, savoir-faire et comportements mobilisés par le titulaire de l'emploi dans les situations professionnelles de référence. Remarque : certaines de ces ressources peuvent également être mobilisées dans des situations qui relèvent d'autres champs de compétences. On les retrouvera alors également dans les fiches correspondantes car chacune de ces fiches doit pouvoir être lue indépendamment des autres.</i>	
<b>Savoir-faire</b>	<b>Savoirs identifiés par les professionnels</b>
Accueillir des personnes sur le lieu de vie ou de vente Assurer une présence sur le lieu d'accueil ou de vente Faire visiter l'environnement proche du lieu d'accueil (exploitation, ...) Prévenir et intervenir si nécessaire Tenir les registres administratifs ...	Vocabulaire technique lié à l'activité professionnelle ...
<b>Savoir-faire consolidés par l'expérience</b>	<b>Comportements professionnels</b>
Adapter l'accueil au vu des situations Animer l'espace accueil Faire preuve d'autonomie, d'initiative dans l'exécution d'un accueil Réagir à une situation imprévue (problème de réservation d'une chambre,...) Conseiller et orienter les clients ...	Respecter de l'organisation prescrite, les horaires Faire preuve de politesse et amabilité Avoir le sens de l'observation Faire preuve de rigueur dans l'exécution des tâches Avoir un bon relationnel avec les clients ...

**Annexe 1 :**  
**Définition des**  
**rubriques d'une**  
**fiche de**  
**descripteurs**  
**de compétences**  
**d'un diplôme**

Les définitions suivantes sont celles des rubriques d'une fiche de descripteurs de compétences.

Une fiche de compétences permet de décrire les ressources mobilisées par un professionnel<sup>3</sup> expérimenté quand il maîtrise les situations professionnelles correspondant à un domaine d'activité ou à un ensemble d'activités ayant la même finalité,

dont on considère qu'elles relèvent d'un champ de compétences particulier. Elle donne également un certain nombre d'informations sur les situations professionnelles et leurs conditions de réalisation.

### Fiche relative à [un champ de compétences donné]

Ex. : Commercialisation des produits de l'exploitation – Intervention sur le végétal – Soins aux animaux – Encadrement d'équipe – Organisation du travail – Gestion économique et administrative

#### Situations professionnelles significatives

Elles ont été identifiées par des investigations de terrain dans la phase amont d'analyse des emplois et d'analyse du travail

Elles représentent les situations-clés qui rendent particulièrement compte de la compétence du titulaire de l'emploi. En conséquence elles sont peu nombreuses ; il ne s'agit pas d'une liste exhaustive des situations professionnelles relevant de ce champ.

#### Exemples :

- Réglage des paramètres avant démarrage
- Ajustement des activités en cours de travaux

#### Finalité :

Expression globale et synthétique de la finalité du travail pour le professionnel titulaire de l'emploi, c'est-à-dire une formulation qui précise les grands objectifs à atteindre ou à maîtriser par une mise en œuvre contextualisée des activités concernées par la fiche.

**Exemple :** Rationaliser et optimiser ses interventions et celles de son équipe pour atteindre le résultat recherché en tenant compte des contraintes et des objectifs de l'entreprise ou de l'organisation

#### Responsabilité / autonomie :

Description synthétique du niveau de responsabilité du professionnel (nature de la responsabilité, personne à qui il rend compte de son activité, risques encourus...).

Degré d'autonomie : latitude du professionnel pour décider et agir sur son travail et sur les activités de l'entreprise ou de l'organisation.

Ces éléments doivent être ciblés sur les activités de la fiche, certains d'entre eux ayant déjà été traités globalement à l'échelle de l'emploi dans le référentiel professionnel.

#### Environnement de travail :

Description des principaux éléments du contexte dans lequel se déroulent les activités, pouvant avoir des conséquences sur l'organisation et la réalisation du travail, sur les conditions de travail

**Exemples :** travail en extérieur soumis aux intempéries, travail en flux tendus, conditions d'ambiance particulières (froid, humidité, bruit...)

<sup>3</sup> Le terme « professionnel » est employé dans ce contexte pour désigner un titulaire de l'emploi visé par le diplôme.  
**Recueil de fiches compétences du CAP agricole "Agricultures des régions chaudes"**

**Indicateurs de réussite :**

Eléments observables ou mesurables permettant de considérer que le résultat du travail est conforme à ce que l'on peut attendre d'un professionnel titulaire de l'emploi.

Ces indicateurs permettent de situer la performance attendue du professionnel confirmé (niveau de maîtrise et de responsabilité dans l'atteinte du résultat). Les indicateurs soumis à beaucoup d'autres facteurs ou représentatifs à trop long terme du résultat du travail ne sont pas indiqués.

**Exemples :**

- respect du cahier des charges
- remise en état et rangement des locaux, du matériel et du chantier

Les indicateurs ne doivent pas être confondus avec les critères d'évaluation pour la certification, notamment parce qu'ils permettent de situer la performance d'un professionnel expérimenté - non d'un débutant - mais ils peuvent constituer des repères pour les formateurs dans la construction des grilles d'évaluation.

*Les rubriques suivantes présentent les « ressources » : savoirs, savoir-faire et comportements mobilisés par le titulaire de l'emploi dans les situations professionnelles de référence.*

*Remarque : certaines de ces ressources peuvent également être mobilisées dans des situations qui relèvent d'autres champs de compétences. On les retrouvera alors également dans les fiches correspondantes car chacune de ces fiches doit pouvoir être lue indépendamment des autres.*

<b>Savoir-faire</b>	<b>Savoirs identifiés par les professionnels</b>
<p>Ensemble des savoir-faire techniques et pratiques mis en œuvre dans le travail et indispensable à la maîtrise des situations professionnelles de la fiche. Leur liste n'est pas exhaustive, elle correspond aux savoir-faire identifiés par l'analyse du travail.</p> <p><b>Exemples :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- identifier les risques encourus à son poste de travail</li> <li>- assurer la maintenance et l'entretien du matériel</li> <li>- enregistrer les données liées à la conduite de la production</li> <li>- prendre en compte les conditions météorologiques</li> <li>- effectuer un traitement phytosanitaire</li> <li>- effectuer le réglage des machines...</li> </ul>	<p>La liste des savoirs qui figure dans cette rubrique est constituée à partir des données recueillies au cours des entretiens. Il s'agit des savoirs qui ont été cités par les titulaires des emplois et par leurs supérieurs hiérarchiques.</p> <p>Il ne s'agit pas d'une liste exhaustive de tous les savoirs mobilisés dans l'activité professionnelle ni du résultat d'un travail de didactique.</p>
<b>Savoir-faire consolidés par l'expérience</b>	<b>Comportements professionnels</b>
<p>Ces savoir-faire, en général complexes, demandent du temps et de l'expérience pour être acquis en totalité. Leur maîtrise distingue souvent le professionnel expérimenté du débutant.</p> <p>Le plus souvent, seules les bases permettant de développer ces savoir-faire pourront être acquises en formation. Ces savoir-faire ne sont pas visés par l'évaluation en formation. Ils peuvent servir de repères pour la VAE.</p> <p><b>Exemples :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- élaborer de nouvelles recettes, faire évoluer la gamme de produits</li> <li>- anticiper les accidents de fabrication</li> <li>- détecter rapidement les animaux présentant un potentiel</li> <li>- adapter les prestations aux évolutions de la clientèle...</li> </ul>	<p>Ensemble d'attitudes, de savoir-être qui interviennent dans l'activité et participent de la compétence globale. Seuls les éléments essentiels pour la maîtrise des situations professionnelles sont indiqués dans cette rubrique.</p> <p><b>Attention :</b> cette rubrique ne décrit pas des aptitudes ou des qualités personnelles, éléments qui ne sont pas retenus dans les diplômes du MAAF.</p> <p>Les comportements professionnels peuvent être développés par la formation ou par l'expérience.</p> <p><b>Exemples :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- veiller en permanence à la sécurité</li> <li>- être attentif aux souhaits des clients</li> <li>- faire preuve de rigueur à toutes les étapes du process</li> <li>- veiller au respect des délais...</li> </ul>

Ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt

Direction Générale de l'Enseignement et de la Recherche  
Sous-direction des politiques de formation et d'éducation  
Bureau des diplômes de l'enseignement technique  
1<sup>er</sup> avenue de Lowendal – 75700 Paris 07SP

Juin 2016